



Conférence de presse donnée à l'occasion de la 49e Fête de la jeunesse jurassienne, à Moutier le 16 mars 2012.

En route vers l'unité

40 ans pour retourner sa veste : qui a dit que les Bernois étaient lents ?

Quelle plus belle date qu'un 16 mars pour continuer l'histoire jurassienne ? En effet, il y a 38 ans, le pouvoir bernois usait de toute sa puissance financière pour garder la partie sud du Jura dans son escarcelle. Près de 40 ans plus tard, les gouvernants du même état acceptent d'organiser une consultation populaire en vue de la création d'un Jura réunifié. En d'autres termes, le canton de Berne consent à rejouer un match qu'il avait truqué. C'est tout à son honneur et au malheur de ses sbires réunis à quelques pâtés de maisons d'ici.

De l'autre côté de la Roche Saint-Jean, le Gouvernement jurassien s'est courageusement engagé en faveur de la réunification, processus qui impliquera à terme une redistribution des rôles. Bravo pour ce bel acte de militantisme auquel le Gouvernement jurassien ne nous a pas toujours habitués !

Voter pour voir

Le Groupe Bélier soutient naturellement l'organisation de ce scrutin. Il va même plus loin. En effet, malgré de nombreuses séances de « tempêtes de cerveaux », il voit mal l'inconvénient qu'il y aurait à refuser l'étude d'un Jura Réunifié, puisque c'est bien cette question qui sera posée aux habitants du Jura méridional. C'est un peu comme si l'on refusait de demander un devis à artisan de peur qu'il ne soit trop bon marché ! C'est encore moins dangereux que de jouer à la roulette russe avec un pistolet à eau (sauf si l'eau est de La Neuveville).

Si t'es méchant... j'pars pas !

Plus fondamentalement, le Groupe Bélier pense qu'il serait dommageable pour le sud du Jura de refuser cette entrée en



matière. En effet, la menace de réunification reste malgré tout un instrument de pression vis-à-vis du pouvoir bernois. Preuves en sont le statut particulier accordé à notre région, la création du CJB et les divers «su-sucres» temporaires qui nous ont été concédés.

Si la population du sud du Jura dit clairement qu'elle ne veut même pas étudier la possibilité d'un départ, elle perdra de facto tout pouvoir de négociation avec le Gouvernement bernois. Ce ne serait pas de la méchanceté de la part de Berne, mais une réaction naturelle et, si l'on veut bien, équitable pour les autres régions du canton.

Au-delà de la consultation, le Groupe Bélier milite bien entendu par la réunification du Jura pour des raisons historiques, mais surtout pragmatiques. Nous avons montré ci-dessus que le Jura n'était considéré au sein du canton de Berne que s'il menaçait de s'en aller. Dans une nouvelle entité à six districts, point besoin de menaces. Le simple poids démographique de la région fera qu'elle pourra décider de son avenir au côté d'un partenaire du nord francophone ayant les mêmes préoccupations qu'elle.

Ceci ne garantit bien entendu pas un meilleur déneigement ou plus d'écoles, mais cela promet de participer pleinement aux décisions dans une position d'égal à égal et non en pleurnichant rageusement pour obtenir notre dû.

Plus c'est gros, plus c'est beau... Vraiment ?

Les détracteurs de la réunification plaideront alors pour l'appartenance à un grand canton bilingue garant de l'aisance financière et des possibilités de carrière de ses habitants. Les faits démentent ces assertions.

Tout d'abord, la santé financière du canton de Berne n'est pas plus enviable que celle du canton du Jura. Le régime d'économies imposé par la recherche de l'équilibre budgétaire a déjà conduit aux décisions que nous connaissons. Le simple poids des intérêts de la dette va nécessiter d'autres sacrifices de la part du peuple et des contribuables bernois. Combien de temps l'état de Berne va-t-il encore accepter de subventionner une région revêche qui lui coûte près de 60 millions par année ? Comme évoqué plus haut, lorsqu'il décidera de couper dans le gras, le Jura Sud représentera 5 % de la décision, en dépit de son statut



particulier. Le *statu quo* + deviendra alors rapidement un *statu quo* - .

Côté jurassien, la santé de la caisse de pensions est brandie comme un épouvantail par certains, bien que pensionnaires réguliers de l'office des poursuites et faillites. Rappelons tout de même que la caisse de pensions des enseignants du canton de Berne avait également dû être « renflouée » énergiquement alors que les prestations allouées à ses cotisants étaient diminuées, cette recapitalisation n'étant en fait que le rattrapage des cotisations non payées par le Canton de Berne en sa qualité d'employeur¹.

Puisque nous sommes dans les chiffres, soulignons au passage que l'endettement par habitant² du Canton du Jura est de 3'900 francs³ tandis qu'il est de 5'500 francs⁴⁵ dans le Canton de Berne, soit 40 % de plus, tout de même. En ce qui concerne le déficit, le canton de Berne a annoncé jeudi une perte de 200 millions de francs⁶. Côté jurassien, l'année 2012 se solde par une perte de 7.1 millions qui vient. Malgré deux résultats négatifs, l'écart par habitant se creuse encore puisque les Bernois supporteront 200.- de plus par tête alors que, côté Jurassien, l'accroissement ne sera que de 100.-. Pas étonnant que les Bernois soient si lents, avec pareil fardeau sur le dos.

Au-delà de ces querelles ponctuelles, l'économie mondiale et même régionale montre que la taille n'a pas vraiment d'importance (là non plus...). UBS a presque coulé, de même que d'autres grandes banques européennes et américaines. À l'inverse, Court ne compte-t-elle pas une forte concentration de millionnaires qui ne sont pas au conseil d'administration de géants de la « pharma », mais à la tête de minuscules sociétés de décolletage ? L'analogie est d'ailleurs parlante : la clef du succès des petites entreprises régionales est dans leur proximité avec leurs clients et marchés. N'en va-t-il pas de même d'un

1 Voir à ce propos les textes de Peter Gasser in « L'éducateur », journal du syndicat des enseignants romands.

2 Fostat — http://www.fostat.ch/extranet/common/stats/statistiques_list.hcst?section=1.2.2

3 Trésorerie générale de la République et canton du Jura — <http://www.jura.ch/DFJP/TRG/Tresorerie.html>

4 Direction des finances du canton de Berne —

<http://www.fin.be.ch/fin/fr/index/finanzen/finanzen/finanzplanung/voranschlag.html>

5 Statistiques publiques du canton de Berne —

<http://www.fin.be.ch/fin/fr/index/finanzen/finanzen/statistik/bevoelk.html>

6 Radio Jura bernois

<http://www.rjb.ch/rjb/Actualites/Regionale/20130314-Les-finances-bernoises-passent-au-rouge.html>



canton qui sera d'autant plus réactif qu'il sera d'une taille manœuvrable ?

Bref, l'argument du grand canton n'est que de la poudre aux yeux pour ceux qui se sentent rassurés lorsqu'ils sont près de leur tyran alors que leur attitude l'incite justement à leur trancher la tête.

L'épouvantail à Welches

Du point de vue du bilinguisme, force est de constater que l'osmose semble bloquée par le Montoz et le Chasseral. De même qu'il ne suffit pas de regarder jouer Messi pour apprendre à dribler, le fait d'avoir une administration bernoise n'apprend l'allemand à personne. L'exemple des francophones de Bienne est d'ailleurs significatif de l'imperméabilité naturelle du Welche à la langue de Goethe. Ce n'est donc pas le bilinguisme d'un canton qui permet d'apprendre l'allemand, mais la volonté et les efforts qui y sont consacrés.

Un peu d'audace permettrait même de supputer que les considérations budgétaires évoquées ci-dessous inciteront de plus en plus le canton de Berne à limiter la traduction de ses documents, à plus forte raison si la minorité francophone lui prête à nouveau allégeance.

Par contre, le fait que l'administration bernoise soit à majorité germanophone présente un handicap pour les citoyens du sud cherchant à y faire carrière. Les Jurassiens du Sud, comme les femmes, doivent donc souvent démontrer des compétences supérieures à leurs collègues germanophones, respectivement masculins, pour accéder au même rang.

Une fois encore, si la menace de séparation disparaît, le canton de Berne n'aura plus aucune raison de distribuer des sucres à ses sergents du Jura Sud qui devront alors faire carrière grâce à leurs compétences. Pour certains, ce n'est pas gagné d'avance et ce ne sont ni le juge Lerch ni Claude Röthlisberger qui vont nous démentir !

La réunification ou, en tout cas, la volonté de discuter d'un avenir commun ne comportent donc que des avantages. Reste à le faire savoir. Dans ce cadre, les mouvements autonomistes se sont partagé la tâche, comme Laurent Coste, président du



Mouvement autonomiste jurassien, ne manquera pas de vous l'expliquer.

Le moustique de la tactique

Comme il le fait depuis plus de cinquante ans, le Groupe Bélier va continuer d'intervenir et déranger lorsque cela sera nécessaire. La volonté du mouvement est de transmettre à la population, et plus particulièrement aux jeunes, l'argumentaire présenté ci-dessus.

Cette information sera distillée au travers de canaux divers et par des éclats qui ne manqueront pas de vous surprendre et, nous l'espérons, de vous faire rire.

En conclusion, nous souhaitons vraiment inviter la population du Jura Sud à réfléchir à son avenir de manière pragmatique, loin des passions des années septante. Nous incitons vivement nos collègues du Sanglier — qui prétendent eux aussi être attachés à leur région — à se demander pourquoi ils refuseraient d'entrer en matière sur un vote ne permettant que d'amorcer une étude. Craignent-ils à ce point qu'un Jura réunifié présente trop d'avantages ? Ont-ils peur d'avouer, après tant d'années, qu'ils se sont trompés ?

Quoi qu'il en soit, le Groupe Bélier s'engage enthousiaste dans la campagne en vue des votations de novembre. Il le fait en partenariat avec les autres mouvements de lutte, chacun jouant sa partition, afin que les trompettes jurassiennes fassent tomber les murs de l'étroitesse d'esprit.

Vive le nouveau canton romand, vive Moutier capitale !

Groupe Bélier